

Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation

RNCP41510 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	BA — Bachelor Agro
Code(s) NSF	123, 210, 333
Formacode(s)	12598, 32135, 44542, 44587
Code(s) ROME	K2101, K2102, K2109, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	19310143300012	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE TOULOUSE	19311262000011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA	19680003100011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA LIMOGES LES VASEIX	19870581600017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA LOUIS PASTEUR	19630984300015	Former et organiser l'évaluation
LPA DE SAINT-AUBIN DU CORMIER	19350940300013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé « bachelor agro », est un diplôme national de l'enseignement supérieur agricole conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Il a pour visée principale l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'acquisition des compétences en bachelor agro conduit à des activités d'encadrement et de responsable.

La mention « Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation » du bachelor agro concerne plus particulièrement le secteur de l'enseignement agricole.

Ce dernier est un pilier important de politique publique et un levier majeur pour préparer les futures générations de professionnels du monde agricole (agriculteurs, techniciens...) aux enjeux et à la gestion complexe de leurs environnements professionnels. Englobant les différents champs de l'agriculture, des sciences économiques et

sociales jusqu'aux disciplines professionnelles techniques (productions animales, productions végétales, agroéquipements, etc.), il sera nécessaire de former suffisamment d'enseignants qualifiés pour permettre aux générations à venir de s'emparer de ces dynamiques et d'en devenir les acteurs de demain.

Les enseignants de l'enseignement agricole se trouvent en première ligne pour former les professionnels aux enjeux de la souveraineté alimentaire et des transitions. Le renouvellement des générations passe également par une mobilisation des établissements d'enseignement agricole afin d'outiller, former et préparer les futurs professionnels des secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, des services, etc. Ils se trouvent donc au cœur des politiques publiques du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et des enjeux du monde agricole.

Les établissements publics d'enseignement agricole comportaient en 2024 : 220 lycées, 95 CFA, 156 CFPPA, 192 exploitations agricoles, 38 ateliers technologiques et centres équestres et 10 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager. Concernant les établissements privés sous contrat, en 2024, ils représentaient 582 établissements techniques, 36 CFA, 184 sites délivrant des heures de formation professionnelle continue, 6 écoles d'ingénieur privées sous contrat et 1 institut à vocation euro-méditerranéenne.

D'autres structures agricoles et para-agricoles peuvent aussi rechercher et mobiliser des compétences transversales en lien avec la formation, notamment pour des dispositifs de formation professionnelle continue tels que proposés au sein des Chambres d'Agriculture. Les structures professionnelles des secteurs concernés mobilisent des compétences d'animation, de gestion de groupe et de formation qui peuvent entrer dans le champ transversal des métiers de l'enseignement et de la formation.

Le métier d'enseignant est un métier en tension depuis plusieurs années. En 2024, on estimait à près de 3 200 le nombre de postes d'enseignants non pourvus dans l'Éducation nationale, une situation qui concerne également l'enseignement agricole. Les cadres de direction des établissements d'enseignement technique agricole évoquent leur difficulté à recruter des personnels éducatifs et enseignants. Ces difficultés proviennent d'un nombre de candidatures insuffisantes et dont beaucoup ne correspondent pas aux attendus du métier. Elles se retrouvent dans les résultats aux concours de l'enseignement agricole. Deux exemples sont particulièrement parlants : les résultats des concours internes, externes et réservés entre 2020 et 2024 pour les filières agroéquipement et sciences économiques sociales et de gestion (toutes options confondues) font état de respectivement 125 et 102 ouvertures de postes, et après délibération de respectivement 22 et 54 lauréats.

Les titulaires de la mention "Sciences et techniques de la formation" du bachelier agro sont formés pour occuper des fonctions ayant trait aux métiers d'enseignant dans l'enseignement technique agricole, notamment dans les disciplines suivantes : sciences et techniques agronomiques (productions végétales et animales, agroéquipements), sciences économiques, sociales et de gestion, ainsi que sciences et techniques des aliments.

L'insertion professionnelle se réalise principalement par le biais des concours externes des Professeurs de Lycée Professionnel Agricole (PLPA) et Professeurs Certifiés de Lycée Agricole (PCEA), concours ouverts au niveau licence (L3). En cas de non-ouverture de concours, un recrutement sous statut contractuel, en tant qu'Agent Contractuel des Établissements d'Enseignement Agricole (ACEN) ou Agent Contractuel sur Budget (ACB), est une alternative. Ces enseignants peuvent ensuite envisager un accès ultérieur aux concours externes dans les années suivantes, ou internes à plus grande échéance, afin d'intégrer le corps de l'enseignement public ou privé.

Les diplômés ont acquis des compétences transversales en sciences agronomiques au sens large, ainsi que des compétences psychosociales et pédagogiques leur permettant d'accéder à une variété de fonctions stratégiques dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de l'animation. Dans un contexte marqué par la transition des systèmes agricoles et les enjeux associés, ces emplois connaissent des mutations significatives. Ils ont ainsi un rôle essentiel à jouer dans la formation des futurs professionnels du secteur agricole, en tenant compte des évolutions liées au changement climatique, à l'agroécologie et à l'innovation.

ACTIVITÉS VISÉES

- Formation aux transitions climatiques et environnementales en milieu scolaire ou professionnel.
- Participer aux partenariats et relations avec les acteurs du territoire, notamment les professionnels, collectivités et associations.
- Adaptation de la mise en œuvre d'activités pédagogiques dans un cadre éducatif à visée professionnelle.
- Suivi et évaluation des progrès des apprenants.
- Lecture et analyse des référentiels de formation et de diplômes, s'adapter à leur évolution.
- Élaboration et adaptation de séances pédagogiques en fonction du public à partir de référentiels et d'outils existants (choix des méthodes, moyens et outils pédagogiques).
- Conception, organisation et mise en œuvre de projets et d'animations transversales et pluridisciplinaires.
- Participation aux différentes instances d'un établissement scolaire (conseil de classe, conseil d'enseignants, etc.).

- Bilan pédagogique d'activités de formation.
- Activité de veille pour l'information technique, pédagogique, réglementaire, professionnelle.
- Management.
- Accompagnement aux transitions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.
- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.
- Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

Compétences spécifiques de la mention :

- Identifier les besoins de son public pour adapter ses enseignements à ces besoins.
- Instaurer un climat favorable à l'apprentissage.
- Mettre en œuvre le cadre de sécurité adapté pour soi et pour les autres dans les situations d'enseignement pratique.
- Observer et décrire des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine.
- Analyser collectivement des situations d'apprentissage, en référence aux référentiels en usage et aux conceptions pédagogiques.
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques variées dans une approche capacitaire et en cohérence avec les réalités professionnelles.
- Utiliser les outils et méthodes adéquats pour mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage.

Dans certains établissements, un parcours spécifique peut permettre de décliner, préciser ou compléter les compétences proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41510BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC06 — Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC07 — Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC08 — Gérer et animer un groupe classe en adaptant sa posture au contexte

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les besoins de son public pour ses enseignements.
- Instaurer un climat favorable à l'apprentissage.
- Mettre en œuvre le cadre de sécurité adapté pour soi et pour les autres dans les situations d'enseignement pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41510BC09 — Mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage à visée professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Observer et décrire des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine.
- Analyser collectivement des situations d'apprentissage, en référence aux référentiels en usage et aux conceptions pédagogiques.
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques variées dans une approche capacitaire et en cohérence avec les réalités professionnelles.
- Utiliser les outils et méthodes adéquats pour mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

85.32 : Enseignement secondaire technique ou professionnel
85.41 : Enseignement post-secondaire non supérieur
85.42 : Enseignement supérieur
85.60 : Activités de soutien à l'enseignement
74.90B : Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
72.20 : Recherche-développement en sciences humaines et sociales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant (contractuel), dans la discipline dédiée
- Formateur en CFA et CFPPA
- Formateur pour adultes en entreprise

- Assistant de programmes et de dispositifs éducatifs ou formatifs
- Animateur de réseau

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Chargé d'ingénierie pédagogique
- Chargé de gestion administrative et pédagogique

Sous réserve de réussite au concours de Certificat d'Aptitude au Professorat de l'enseignement technique agricole (CAPETA) de la discipline dédiée, les diplômés pourront accéder à des postes de professeur des lycées professionnels agricoles et professeurs certifiés de l'enseignement agricole (enseignant titulaire).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 339 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	27 497
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W0X90 — Professeurs du secondaire W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le bachelor agro en 3 ans est accessible aux titulaires d'une certification de niveau 4 sur Parcoursup, soit après un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Le bachelor agro en 1 an est accessible aux titulaires :

- d'un BTSA ou BTS ;
- d'un BUT-2 ;
- de 120 crédits ECTS ;
- d'une certification professionnelle classée au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, dans le domaine de la mention visée en lien avec l'agriculture ou l'agroalimentaire.

Les passerelles et réorientations (entrantes, sortantes) sont possibles tout au long du cursus.

Le bachelor agro est accessible par la voie de la formation professionnelle continue, en justifiant au début de la formation d'une activité professionnelle de trois années en lien avec la mention préparée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cas où un établissement public de l'enseignement supérieur est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement public de l'enseignement supérieur est un enseignant de l'établissement public d'enseignement supérieur accrédité pour la mention.

Le jury et son président sont désignés annuellement par le chef d'établissement public de l'enseignement supérieur accrédité.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignants-chercheurs ou enseignants des établissements publics d'enseignement supérieur accrédités, qui le préside,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation.

Dans le cas où un établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est désigné par le ministre chargé de l'agriculture parmi les membres

du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole.

Le jury est nommé annuellement, sur proposition du chef d'établissement privé d'enseignement supérieur agricole accrédité, par le ministre chargé de l'agriculture.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignant permanents mentionnés à l'article R. 813-64 du code rural et de la pêche maritime de l'établissement d'enseignement supérieur agricole privé accrédité,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation,
- un membre du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole qui le préside.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Dans le respect des Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail :

Le jury de VAE réunit au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres. Il a voix prépondérante, en cas de partage égal des voix.

La composition du jury de certification concourt à une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2034

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/superieur/bachelor-agro>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41510/>